mes des secondes 7.800.000 fr. ; soit un total de 8.300.000 fr.

En déduisant de ce chiffre le montant des dépenses ci-dessus, soit 1.529.642 fr. 24, on obtient une somme de 3.770.357 fr. 76 destinée à couvrir les frais d'entretien, de location, de réparation et l'intérêt annuel du capital engagé dans ces 81 fabriques.

Ce résultat, le plus important de tous ceux obtenus jusqu'alors, fut considéré par les manufacturiers comme le gage d'un progrès acquis dont le développement était pour longtemps assuré.

Les faits ont mal répondu à ces conjectures : non seulement la production n'a pas soutenu la marche progressive qu'elle avait suivie antérieurement, mais elle a subi une diminution notable.

Par le fait de l'inactivité de 10.000 broches environ, la filature s'est trouvée réduite en 1884 à 1.700.000 kilogr. soit 550.000 kil. de moins qu'en 1884.

A cette époque les laines filées avaient été tissées par les métiers de la localité : celles de 1884 sont restées à la charge des filateurs, obligés, pour s'en défaire, de les livrer avec perte sur d'autres marchés au prix moyen de 1 fr. 80 le kilogr. ce qui a produit pour 500,000 kilogr. 700.000 fr.

Si l'on ajoute à cette somme le prix de vente de 1.500.000 kil. de laines tissées, soit 5 millions de francs, on obtient comme chiffre total de produits manufacturés en 1884, 5.900.000 fr., présentant sur 1881 une diminution de 2.400.000 fr.

En ce qui concerne l'année courante, rien encore ne fait prévoir l'importance de la production des fabriques prafolées.

Quant à la quantité des tissus de laine de provenance étrangère importés à Florence du 1er janvier au 31 juillet dernier, elle ressort des chiffres suivants :

Angleterre. . .	17.147 kilogr.
France	15.612 »
Allemagne. . .	14.556 »

La cause du dépérissement de l'industrie lainière en Toscane est tout entière dans la routine qui pèse encore sur certaines provinces italiennes et les empêche de réformer leurs procédés, de transformer leur outillage, de diriger en un mot tous leurs soins et toutes leurs aptitudes professionnelles vers les exigences du progrès.

De cette reconstitution des moyens techniques dépend l'avenir non seulement de l'industrie lainière, mais de celle de la soie, qui, elle aussi, eut à Florence ses grands jours de prospérité.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris 3 Mars. — Le centre des basses pressions est aujourd'hui en Hanovre où le baromètre marque seulement 738 mm. Des mauvais temps d'entre O. et N. règnent sur nos côtes de la Manche et de l'Océan. Une baisse de 11 mm a lieu dans le golfe de Gênes des mauvais temps sont donc à craindre en Provence.

La température baisse sur l'Ouest du continent, elle monte dans l'Est. Le thermomètre marquait ce matin, — 17° à Liège, 0° à Berlin, —1° à Paris, 9° à Nice et 15° à Alger où souffle le Sirocco.

En France, le temps est éclaircies avec averses de pluie ou de neige. Une tempête de S.-O. a sévi cette nuit en Angleterre.

Hier, à Paris, forte pluie ; on a recueilli 15 mm d'eau. Ce matin, grains de neige.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La franc-maçonnerie dans l'arrondissement de Lille. — *1° Orient de Roubaix.* — Lorsqu'en juillet 1880 les membres de la loge l'*Etoile du Nord* se séparèrent pour fonder deux nouveaux ateliers: *la Fidélité* et le *Réveil du Nord* ce fut pour le plus grand avantage du Suprême Conseil du rite écossais ancien accepté. En effet la R.·. L.·. *la Fidélité* devait être une pépinière de nouvelles loges. Dès sa fondation, nous assistons coup sur coup à la création de quatre ateliers dans notre région, grâce à la persévérante énergie du F.·. Dr Desmons, l'enfant gâté de la maçonnerie écossaise.

Nous avons par ordre de date :

1° La fondation de la *Constante Amitié* à l'orient d'Arras.

2° En mai 1882 l'installation de la *Parfaite Solidarité* à l'orient de Roubaix.

3° Un peu plus tard, mais dans le courant de la même année, la création de la *Solidarité Fraternelle* à l'Orient de Cambrai.

4° En septembre 1884, l'inauguration de la R... L.·. *La Parfaite Union du Nord* à l'orient de Valenciennes.

Aujourd'hui nous ne nous occuperons que de la *Parfaite Solidarité* et des maçons roubaisiens.

Fondée le 6 mai 1882, cette loge avait en au 31 décembre de la même année dix-neuf tenues régulières.

Cet atelier, qui à l'origine comptait 8 membres: avait gagné au 31 décembre 1882 6 membres par *affiliation*, 5 membres par *initiation*. L'*affilié* est le maçon qui, faisant déjà partie d'une loge, participe aux travaux d'un second atelier — l'*initié* est l'ex-profane assez malheureux pour avoir aliéné son indépendance en entrant dans la maçonnerie.

En 1883, le tableau annuel compte :

D'abord les membres de 1882 8 plus 6 plus 5	19 membres.
Plus deux membres gagnés par affiliation	2 »
Plus six membres pagnés par initiation.....	6 »
Total....	27 membres.

Le F.·. chargé du rapport annuel de 1883 signale une certaine hostilité entre les différents membres de la loge.

Il estime qu'elle est assez forte pour nuire au développement de l'atelier.

Enfin, dans sa tenue du 26 juin 1884, la loge «la *Parfaite solidarité*» prend la résolution de suspendre ses travaux. Le suprême Conseil lui intime l'ordre de remettre sa constitution, ses métaux et ses archives au T.·. Ill.·. F.·. Desmons, 33e.

Les maçons les plus importants de cet atelier furent : les FF.·. E. Degand, vénérable; D. Lacquement, 1er surveillant; H. Caudrelier, 2e surveillant; P. Flipo, secrétaire; E. Moreau, orateur; Ch. Guilluy, trésorier.

Nous pouvons signaler encore le F.·. Dazin qui le 4 décembre 1882, une conférence sur les *Diaconats*, et le FF.·. Staes-Brame, médecin à Croix, qui en fit une sur la question sociale.

Tous ces fils de la veuve font aujourd'hui partie des Loges de Lille.

La R.·. L.·. la *Parfaite solidarité* était située 14, contour Saint-Martin, à l'Hôtel du commerce.

Cette loge est aujourd'hui *en sommeil* et elle n'est pas mentionnée dans les derniers volumes de M. Léo Taxil.

Les socialistes du Nord et le député Basly. — La Fédération socialiste révolutionnaire du Nord a adressé « aux travailleurs » la circulaire suivante que nous reproduisons à titre de document :

Fédération socialiste révolutionnaire du Nord

AUX TRAVAILLEURS

Citoyens,

Le 15 février 1886, l'*Echo du Nord*, journal à la solde de la bourgeoisie gouvernementale (quelle que soit sa couleur politique), publiait ce qui suit :

« La Fédération ouvrière, qui comprend des ou» vriers socialistes du Nord, du Pas-de-Calais, de » Reims et de la vallée de la Meuse, dans les Ardennes, » a décidé, par l'organe de son comité directeur, sié» geant à Roubaix, d'infliger un blâme aux tendances » anarchistes du député Basly, et de provoquer son » excommunication politique. »

La Fédération a tenu à protester énergiquement contre cette calomnie qui a pour but de semer la division parmi les travailleurs.

Aux Elections législatives dernières, nous avons combattu le citoyen Basly, *candidat radical*, pensant qu'il partageait les idées des autres candidats de la même liste. Mais devant sa courageuse conduite lors de son interpellation sur l'*acte de justice* des mineurs de Decazeville, il est de notre devoir de nous rallier à lui et de l'encourager à persévérer dans la ligne de conduite qu'il s'est tracée.

Nous tenons à répéter ce que nous avons dit en période électorale : « *Nous ne faisons pas une lutte de personnes, mais une lutte de classes.* » et quiconque partagera nos idées pourra compter sur notre concours.

Nous terminerons en vous mettant en garde, travailleurs, contre les insinuations malveillantes de toute la presse bourgeoise qui, dans chaque question ouvrière, dénature les faits en lançant de faux bruits, cherchant par ce moyen à diviser la classe ouvrière en deux parties dans l'espoir que chacune de ces fractions se fera la guerre.

Encore une fois, travailleurs, méfiez-vous et appliquez-vous à savoir où sont vos véritables défenseurs. Que votre mot d'ordre soit :

Union de tous les travailleurs.
Et guerre aux exploiteurs.

Pour la Fédération socialiste révolutionnaire du Nord :

Le secrétaire général,
H. CARRETTE.

L'exercice musical donné dimanche dernier à l'Hôtel-de-Ville par les élèves de notre Ecole nationale de musique a eu lieu en présence d'auditeurs nombreux et sympathiques.

M. Pierre Destombes, adjoint, présidait, ayant à ses côtés MM. Barrez, Ferdinand Bulteau, Auguste Jourdeuil fils, membres de la commission administrative ; MM. Harinkouck, Martel-Delespierre et Leclercq, conseillers municipaux, se trouvaient parmi les assistants.

Nous ne pouvons assez dire avec quel vif intérêt nous avons constaté les progrès accomplis par les élèves qui se sont fait entendre ; on voit que l'enseignement musical est sérieusement donné ; la virtuosité de l'instrumentiste ou du chanteur ne suffit pas, il faut encore que le solfège consciencieusement étudié serve de base à ces jeunes talents.

Si vous applaudissez la chanteuse dont la voix pure et exercée vous a charmés, la pianiste qui vous a fait admirer la délicatesse de son doigté et la correction de son style, vous ne soupçonnez pas que ces jeunes élèves lisent à première vue les leçons les plus difficiles écrites aux sept clefs, et que plus d'une a déjà pénétré les secrets ardus et difficiles de l'étude de l'harmonie.

Tous ces heureux résultats sont dus à l'habile direction, et au dévouement infatigable de M. Victor Delannoy, si bien secondé par le corps professoral tout entier.

Nos lecteurs comprendront la réserve qui nous est imposée par la situation particulière des exécutants, qui font partie d'une école et qui ont encore des épreuves à subir; mais nous ne pouvons résister au désir que nous avons de les nommer tous avec éloge, parce que tous sont en excellente voie.

Mlle Léontine Nuyts a fort élégamment exécuté la *Polonaise* de Weber, si difficile à rendre avec le style et le brio nécessaires; Mlles Naye et Beulins vocalisent d'une façon très agréable. Nous avons apprécié à leur valeur les progrès accomplis par MM. Duhamel et Marcelle qui promettent dans l'avenir d'excellents violons pour notre orchestre symphonique; M. Duhamel s'est surtout distingué en exécutant avec sa jeune sœur une charmante sonate de Mozart pour piano et violon.

N'oublions pas M. Nys qui a fait preuve de sérieuses qualités de style et de son dans la *fantaisie* d'Arban pour cornet à pistons, ainsi que M. Dubrunfaut qui a fort bien détaillé d'élégantes variations pour saxhorn.

M. Bouché a beaucoup gagné comme style et comme phraser; quand ces vocalises seront un peu plus nettes, il sera un chanteur parfait.

L'exercice musical s'était ouvert par l'intéressante ouverture de *Titus* de Mozart, brillamment exécuté par tous les élèves et professeurs de l'école. Il s'est terminé par l'admirable chœur d'*Athalie* de Mendelshoun : « *Tout l'univers est plein de sa magnificence,* » dont les majestueux accents soulignent si bien la poésie élevée et sereine du grand Racine. Nous avons éprouvé une délicieuse émotion en entendant se dérouler ces périodes harmonieuses, ces récitatifs grandioses, qui semblent vraiment être la perfection du genre. Les jeunes chanteurs et les instrumentistes ont été à la hauteur de l'œuvre et nous les en félicitons de grand cœur.

RÉMY.

L'heure de notre tirage nous a empêché de donner hier la fin du compte-rendu de l'installation de M. l'abbé Debaeker comme curé du Saint-Sépulcre.

A quatre heures, le nouveau curé est monté en chaire et a parlé en termes émus : il a fait l'éloge de son prédécesseur et ajouté qu'il s'estimait heureux d'être appelé à diriger une paroisse aussi importante et aussi religieuse que celle du Saint-Sépulcre.

Le salut a été ensuite chanté d'une façon magistrale par la maîtrise de Saint-Martin que dirigeait M. Broquet. L'*O Salutaris* surtout a produit grand effet.

Cette belle cérémonie laissera une excellente impression chez tous ceux qui y ont assisté.

Service médical scolaire. — *Dans sa séance* du 13 novembre 1885, le Conseil municipal a décidé la création d'un service médical scolaire à Roubaix.

Pour donner suite à ce vote, l'administration municipale va procéder très prochainement à la désignation des docteurs-médecins qui seront spécialement chargés de ce service.

A propos de lectures sérieuses. — On a publié récemment dans la partie réservée à la correspondance, une lettre signée « *un amateur de lectures sérieuses.* »

L'auteur de cette lettre s'élève avec virulence contre la présence de romans au catalogue de la bibliothèque municipale. « On ne va pas à la bibliothèque, dit-il, pour y lire des romans, on y va pour s'instruire. » Et il ajoute : « Pour mon compte, je jetterais au feu toutes ces inutilités. »

« L'amateur de lectures sérieuses » est-il bien sûr de parler le langage de la raison ? Il nous permettra d'en douter.

Une bibliothèque publique n'est pas une collection fermée. On ne doit pas en exclure telle ou telle catégorie d'ouvrages ; toutes les branches de la science et de la littérature doivent y être représentées.

Vous attaquez le roman, cher correspondant, vous l'abhorrez, vous niez son utilité !

Eh ! bien, le roman, ne vous en déplaise, est « la plus importante manifestation de la pensée au XIXe siècle. » Il a conquis, sur la société contemporaine, une influence capitale, et vous voudriez qu'il ne trouvât pas place dans nos bibliothèques ? Mais il n'y a pas que des mauvais romans, il y en a de bons et même d'excellents. Croyez-le bien, ceux-là ne sont pas inutiles.

Il faut savoir se mettre à la portée de tous. La bibliothèque municipale n'est pas seulement fréquentée par des « amateurs de lectures sérieuses » que nous nous représentons volontiers comme des érudits, au chef vénérable, au front soucieux, à l'esprit sans cesse absorbé par de graves méditations. La majeure partie des lecteurs se compose, au contraire, de tout jeunes gens ou d'enfants qui, au lieu de battre le pavé de nos rues, profitent de leurs loisirs pour *s'instruire en s'amusant.*

Le grand avantage du roman est, en effet, d'apprendre en récréant le lecteur.

Or, à la bibliothèque de la Ville, nos jeunes lecteurs n'ont à leur disposition que des romans honnêtes, « inoffensifs », comme vous les appelez, renfermant de précieux exemples, de saines notions morales, des enseignements historiques qu'un canevas romanesque rend plus intéressants à la lecture et grave mieux dans le cerveau de l'adolescent que ne saurait le faire un ouvrage technique.

Le roman, dans ces conditions, n'est que l'application du précepte du vieil Horace : Mêler l'utile à l'agréable.

Sont-ce là des inutilités qu'on doit prohiber sans pitié ?

Nous conseillons à notre correspondant anonyme de s'en rapporter à l'expérience et à l'autorité du savant bibliothécaire que Roubaix possède. L'honorable M. Leuridan connaît, mieux qu'homme du monde, les livres qui doivent figurer ou non au catalogue de sa bibliothèque. Point n'est besoin de lui adresser de remontrances sur ce chapitre.

G. C.

Mouvement de la population. — Voici le mouvement de la population de Roubaix pendant le mois de février. Nous mettons les chiffres du mois correspondant de l'année précédente :

Naissances.	1885, 321; 1886, 272.
Mariages..	1885, 52; 1886, 48.
Décès.....	1885, 202; 1886, 215.

D'après ces résultats, février 1885 a présenté un fort excédent de naissances sur 1886 ; les mariages et les décès sont restés stationnaires.

Quelques ventes d'immeubles intéressant Roubaix ont eu lieu à l'audience des criées de mercredi, à Lille.

Les deux maisons portant les numéros 8 et 21 de la rue de la Rondelle ont été acquises par Me Paquet, la première pour 14.700 fr. (mise à prix : 10.000 fr.) et la seconde pour 5.800 fr. (mise à prix : 3.000 fr.).

Dans une vente *par suite de faillite*, Me *Godron* a obtenu la maison portant le numéro 83 de la rue de Tourcoing, pour 11.800 fr. (mise à prix, 10.000 francs) ; une seconde maison, rue Saint-Maurice, est restée au même pour la mise à prix : 4.000 fr.

Un accident. — Jeudi, à 9 heures du matin, un ouvrier peintre, Rémy Warnier, âgé de quarante-trois ans, s'occupait à peindre la devanture d'une maison de la rue de Lille. Tout-à-coup il a glissé d'une hauteur de trois mètres et est venu *s'abattre sur le pavé. Lorsqu'on l'a relevé*, on a constaté qu'il avait reçu dans le dos et aux jambes quelques contusions assez sérieuses. Le blessé, qui demeure rue de la Chapelle-Carette, a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Une discussion avait été éclaté, mercredi soir, entre des consommateurs attablés dans un estaminet de la rue Pellart. Survint un individu qui se présenta comme étant un agent en bourgeois, donna tort à celui-ci, raison à celui-là et alla même, paraît-il jusqu'à prendre des notes sur un carnet pour verbaliser. Or, c'était un simple farceur qui voulait mystifier des gens crédules. La police, qui a son signalement, le recherche afin de le poursuivre pour usurpation de fonctions publiques.

Le vol de la rue de Rohan. — Décidément, c'est écrit, comme disent les sectateurs de Mahomet. Tous les jours, maintenant, paraît dans nos colonnes sous la rubrique : *Le vol de la rue...* le récit d'un méfait à sensation ; c'est toujours la même chose, il n'y a que le nom de la rue à changer.

L'audace des malfaiteurs devient sans bornes. Il ne faut pas croire que cette situation soit particulière à Roubaix. Ouvrez le premier journal venu : vous ne lisez que vols dans le Nord, vols dans le midi, vols à Paris. Est-ce que l'une de ces dernières nuits, une bande de malfaiteurs n'a pas mis à sac le *Palais-de-Justice* de Bordeaux ?

Si les disciples des Cartouche, des Mandrin et autres fameux voleurs du siècle précédent osent s'attaquer au temple même de Thémis, au sanctuaire des lois, qu'y a-t-il d'étonnant qu'ils dévalisent impunément les maisons particulières et les usines ?

Rue de Rohan, MM. Cocheteux, Prouvost et Cie, exploitent une teinturerie dont les bâtiments s'étendent sur une longueur de quarante mètres environ. M. Cocheteux occupe avec sa famille la maison contiguë à l'établissement et formant le coin des rues de Rohan et d'Inkermann. Une veilleuse reste allumée pendant toute la nuit dans la chambre des enfants, et cette lumière aurait pu suffire à effrayer maints voleurs. Nenni, car, dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs — on les croit au nombre de deux — se sont introduits dans la teinturerie et commis un vol d'une importance de 1,000 francs.

Ils ont franchi la muraille, du côté opposé à l'habitation de M. Cocheteux, se sont glissés sur les toits et de là, trouvant une lucarne ouverte, ils sont descendus à l'atelier principal où il y avait des paniers remplis de soie prête à être mise en teinture. Ils ont pris 25 kilogs de cette schappe — le kilo valant 40 francs — puis se sont retirés sans qu'on se fut aperçu de leur présence.

Ils n'avaient négligé aucune précaution. Ainsi, ils avaient attaché à une poutre la corde de la cloche afin de ne pas sonner par mégarde en remontant l'escalier. De plus, ils portaient des chaussons faits de toile d'emballage et cousus à leurs chaussettes ; mais, ayant mis, par hasard, les pieds dans une mare d'huile figée, et craignant de laisser des traces compromettantes, ils n'ont pas trouvé mieux que d'abandonner dans la nochère chaussons et chaussettes !

On ne dira pas que ce ne sont pas des voleurs précautionneux au-delà de toute mesure. Parviendra-t-on à les découvrir ? Nous le souhaitons, sans oser l'espérer.

Lys-lez-Lannoy. — Un brillant carrousel au profit des pauvres de la commune aura lieu le dimanche 23 mai. C'est la première fois qu'on organise à Lys une fête de bienfaisance de ce genre.

TOURCOING

Conseil municipal. — Vendredi, à 8 h. du soir, aura lieu la clôture de la session ordinaire de février.

Mutations ecclésiastiques. — M. l'abbé Lenoir, curé de Salomé, est nommé pro-curé à Mouveaux, en remplacement de M. l'abbé Debaeker, installé à la paroisse St-Sépulcre à Roubaix.

M. Poulain, vicaire à la Croix-Rouge, est nommé vicaire à Denain.

Accident. — Mardi, vers 8 h. 1/2 du soir, un jeune homme de Mouscron, Louis Liagre, tisserand, est tombé, en courant dans la rue Verte, d'une façon si malheureuse qu'il s'est fracturé le bras gauche. Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Dron, il a été conduit à son domicile.

Vols et voleurs. — Depuis assez longtemps déjà on avait eu à constater des détournements de marchandises chargées sur des wagons en stationnement à la gare des Francs. Des balles de laines étaient éventrées et on en avait retiré des quantités *plus ou moins fortes. Ainsi de novembre 1885 à ce* jour il a été dérobé, suivant estimation approximative, de 12 à 1300 francs de laines.

Ces jours derniers, un nouveau vol ayant été commis, plainte fut déposée entre les mains de Vasseur, commissaire de police.

Les agents de la sûreté se mirent en campagne et leur intelligent brigadier, M. Panier, tomba sur une piste qui amena la découverte des coupables. A la suite d'une perquisition opérée chez le sieur Gresayelle, marchand de legumes, rue du Brun-Pain, celui-ci fut arrêté ainsi qu'un nommé Charles Desseyn, sujet belge, âgé de 61 ans, qui logeait dans la même maison. Dans la chambre de ce dernier on trouva, dissimulés par un tas de bois, quelques sacs renfermant les laines dérobées. Le bois était aussi le produit de vols ainsi que toute une collection d'outils de charpentier. Tous ces objets ont été déposés au poste de police où quelques-uns de leurs propriétaires les ont déjà réclamé.

Desseyn, repris de justice, plusieurs fois condamné en Belgique et expulsé de France, travaillait au déchargement des charbons à la gare des Francs : entre temps il confectionnait avec le bois volé des meubles pour ses hôtes. Malgré son âge, c'est un rôdeur de nuit et un homme dangereux.

Les deux compères s'introduisaient pendant la nuit dans les wagons stationnés près de la palissade qui enclot la gare des Francs. Ils retiraient quelques toisons de chaque balle de laines, les renfermaient dans des sacs qu'ils chargeaient sur la voiture de Gresayelle postée à peu de distance : ils vendaient ensuite ces marchandises à vil prix.

M. Vasseur, chargé de l'instruction de cette affaire, a interrogé les inculpés contre lesquels seront peut-être relevées des charges sérieuses à propos d'autres vols.

Les émules de Cartouche voudraient-ils prendre de nouveau Tourcoing pour champ de leurs exploits ? Jeudi, vers cinq heures du matin, on s'est introduit, par effraction, chez M. De Causteker, négociant, rue de Lille. Le ou les malfaiteurs ont crocheté la porte d'entrée au moyen d'un passe-partout qui s'est brisé dans la serrure. Mais, dérangés probablement par des passants dans leur malhonnête besogne, et craignant d'être surpris, ils se sont retirés sans avoir rien dérobé. La maison était depuis quelque temps inoccupée la nuit ; ce détail paraît avoir été connu des malfaiteurs. Au dire des voisins plusieurs coups de sonnettes ont été donnés dans la nuit de mercredi, vers dix heures et demie ou onze heures. Les voleurs voulaient peut-être s'assurer qu'il n'y avait aucun habitant dans la maison.

Roncq. — Pendant la session de février 1886, le Conseil municipal a voté le budget de l'instruction primaire pour 1887 ; *voté le traitement des vicaires supprimés par le gouvernement* ; réélu administrateurs de la Caisse d'épargne de Roncq, MM. Louis Decottignies et Joseph Bonduel ; *voté la suppression du marché de Roncq qui avait lieu le dimanche* ; voté divers travaux de pavage dans la rue du cimetière de la place de Roncq—cette route conduit à Bousbecque.

Linselles. — *Conseil municipal.* — Session ordinaire de février.

Le Conseil : Vote les dépenses pour l'instruction primaire ; Dresse la liste des candidats proposés pour remplir les fonctions de commissaires répartiteurs *des contributions directes pour 1886* ; Nomme une commission chargée de la direction et de la surveillance des travaux d'entretien des bâtiments communaux : Émet un avis favorable à deux demandes de dispense provisoire du service militaire actif, formées par des soutiens de famille de la classe 1885 ; Adopte un crédit additionnel pour les fournitures d'imprimés scolaires.

LILLE

Hier, ont eu lieu à Lille les obsèques de M. le docteur Dupros, membre d'honneur de la Société des Sauveteurs du Nord. Beaucoup de membres du conseil d'administration et beaucoup de sauveteurs suivaient le cercueil, voulant ainsi donner une marque de sympathie à l'homme de bien qui était estimé de tous. M. Dupros étant médecin de la Société, M. le président Lebon a prononcé quelques paroles émues sur sa tombe.

Société industrielle du Nord de la France. — Dans la dernière réunion, M. de Swartz a fait une intéressante communication sur des expériences de vaporisation qu'il a faites sur des tôles portées au rouge. En opérant à l'air libre, dans des bacs en tôle de 5 à 15 *millimètres* d'épaisseur, il a trouvé, comme résultat de 41 essais, une vaporisation variant de 1500 à 1600 k. par mètre carré de surface de chauffe et par heure. Il en a déduit la vaporisation, sous une pression quelconque, par la formule de Regnault : C = 606,5 -1- 0,305 T

Une discussion animée s'engage entre MM. Pinel et De Swarte au sujet de la soupape Barbe, discussion dans laquelle il est question de la validité du brevet Barbe, de divers rapports d'ingénieurs *des mines et de la décision de la Commission* centrale des machines à vapeur.

Les mémoires remis à la Société Industrielle par MM. De Swarte et Pinel, contiennent tous les arguments produits. M. Pinel prosose de faire de nouvelles expériences sur une chaudière de 100 à 120 mètres carrés de surface de chauffe, et de déposer une somme de 10.000 fr. pour garantir le paiement des frais, en cas de réussite. Mais il exige que M. Barbe ou sa Société prennent, en cas d'échec, toutes les dépenses à leur charge.

Accident grave. — Les travaux des Arts et Métiers sont à peine commencés que nous avons à y relever un grave accident.

Des gamins s'amusaient mardi à pousser des wagonnets sur le petit chemin de fer du boulevard Louis XIV. Tout à coup l'un des wagonnets lancé avec force et à une assez grande vitesse alla frapper les chevaux attelés à un camion qui débouchait de la rue Kléber. L'un des animaux fut renversé et grièvement blessé, mais là ne devait pas se borner l'accident.

Dans le wagonnet se trouvait un gamin de douze ans, Alphonse Decroly, qui habite avec ses parents, boulevard des Ecoles. Le pauvre petit fut violemment projeté sur le pavé entre les sabots des chevaux ; il reçut à la tête et à la jambe droite des contusions d'une certaine gravité. Decroly a été admis d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 3 mars 1886

Mont-à-Leux. — Sur les bancs de la police *correctionnelle était assise aujourd'hui Virginie Demerleere*, appartenant à une famille de fraudeurs de profession. Il y a huit jours, une bande de quatre fraudeurs, mineurs de 16 ans, avait déclaré au tribunal, sur les déclarations des douaniers, que Virginie était l'instigatrice de leurs délits de douane.

A la suite de ces déclarations, M. le président Parenty avait ordonné la comparution, à l'audience de ce jour, de la fraudeuse. Mais par une étrange circonstance, les gamins, intimidés par la présence de *Virginie*, comme ils l'appellent, ne maintiennent pas leurs précédentes allégations. Virginie habite le Mont-à-Leux, domicile, suivant l'expression de M. Parenty, de ceux qui n'en ont pas. Le tribunal l'acquitte faute de preuves.

Wasquehal. — Le garde-champêtre de Wasquehal a reçu aujourd'hui les félicitations du président du tribunal correctionnel pour sa vaillante conduite dans la soirée du 27 février 1886. Assailli par une bande de vingt vagabonds, il a montré une énergie et un courage au-dessus de tout éloge. Il s'est défendu avec sang-froid. Aidé de quelques ouvriers qui sortaient de la fabrique située près du canal il est parvenu à se saisir de Gustave Velghe, mauvais sujet en contravention à un arrêté d'expulsion. Le tribunal condamne Velghe à un an de prison.

Pont-à-Marcq. — M. Vittori, juge de paix de Pont-à-Marcq, avait interpellé vivement dans la salle contiguë à la salle d'audience et qui sert aux conciliations, M. le Receveur de l'enregistrement. Celui-ci, dans un mouvement d'impatience avait répondu : « je ne vous reconnais pas le droit de me parler de la sorte ». Pour réponse à cette réplique, le juge de paix gratifia le receveur de 10 francs d'amende pour trouble à l'ordre de l'audience. Mais le tribunal correctionnel jugeant que le juge de paix avait été froissé dans son caractère d'homme privé mais non de magistrat, puisqu'il était dans son cabinet, a cassé purement et simplement le jugement dont l'appel lui était déféré.

Croix. — C'est un mauvais petit sujet que Louis Leplat. Il a volé 10 francs aux personnes chez qui il logeait. Comme il n'a pas encore seize ans le tribunal l'acquitte du chef de vol mais le condamne à une détention de trois mois dans une maison de correction.

Roubaix. — Debuigne, de Roubaix, a été surpris à Roubaix par le préposé de l'administration des contributions indirectes ayant en sa possession des allumettes chimiques belges. Le tribunal le condamne à 300 francs d'amende.

Lille. - Pierre Leloup, de Lille, a été arrêté par les agents de sûreté de Lille pour infraction à la nouvelle loi de 1885 sur les délits clandestins. Son premier mot aux agents quand il fut arrêté est remarquable : « Cette République, elle avait bien besoin de faire des lois semblables. »

M. le président de la police correctionnelle trouve cette loi une des meilleures créées depuis le nouveau régime. Elle a réprimé un honteux marchandage. Le tribunal condamne Leloup à 6 mois de prison.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grande-Fanfare. — Le concert donné dimanche soir par la *Grande-Fanfare* a sollicité la présence d'un public très-nombreux. Une foule considérable *avait envahi, bien avant l'heure du concert, la salle* du Grand-Théâtre et attendait avec impatience le lever du rideau pour féliciter, par de vigoureux applaudissements, les organisateurs de la soirée.

Nos impressions seront conformes à celles du public, c'est-à-dire, excellentes. Le programme, d'ailleurs, était charmant. Point de longueurs, que des éléments de choix. — Des mets de délicats !

A tout seigneur, tout honneur ! La *Grande Fanfare* a joué une *ouverture* de Labory et une *fantaisie* d'Escudié. Cette société s'est surpassée dans le concert de dimanche où elle a déployé de fort belles qualités d'exécution. Chacun se plaisait à reconnaître l'ensemble parfait, la délicatesse et le goût qu'elle mettait dans l'interprétation de ses morceaux. Son directeur, M. Montigny, peut être fier de ces résultats.

Toutes les autres parties du programme ont été exécutées avec entrain et talent par les divers artistes, qui ont soulevé à plusieurs reprises l'enthousiasme de la salle entière.

Mlle Angèle Beulins, une élève très-distinguée de notre Ecole nationale de musique, faisait ses débuts devant le public. Nos compliments, mademoiselle ! Voilà ce qu's'appelle mettre à profit les excellentes leçons que l'on a reçues. Mlle Beulins a produit une très-bonne impression. Une voix pure et bien timbrée, une bonne diction, une méthode irréprochable, toutes sont les qualités prédominantes de la jeune cantatrice. Elle a chanté divinement, et avec les bonnes traditions, le grand air de *Si j'étais Roi !* La *cavatine* des *Huguenots* ne lui a pas valu un moindre succès, et c'est au milieu de bis, de rappels, de bravos interminables que les organisateurs du concert — toujours galants — lui ont offert un superbe bouquet.

Le grand talent de M. Montigny comme piston a été apprécié une fois de plus. Il a joué plusieurs morceaux avec une extrême virtuosité. Nos félicitations pour son jeu absolument correct et l'expression qu'il sait donner à son instrument, expression à laquelle on attent rarement.

Très-applaudi, le sous-chef de la *Grande Fanfare*, M. Alph. Desoubrie. Ses fantaisies variées pour saxophone alto méritaient bien le chaleureux accueil dont il a été l'objet.

M. Alph. Courouble est un ténor fort bien doué, sa voix a de l'éclat, et il la conduit avec infiniment de style. On a éprouvé beaucoup de plaisir à l'entendre. Nous ferons le même éloge de M. Callens, un artiste de Tourcoing qui a fait valoir de riches qualités de baryton.

Grand succès pour M. Henri Dessat. Ce jeune homme possède une fort jolie voix de basse-chantante, et il la manie en virtuose.

La partie chansonnette incombait à M. Georges Desquiens *qui a fort égayé et donné la mesure d'un* talent plein de souplesse et d'originalité. Nous avons renoncé à compter les rappels.

Un des *clous* de la soirée, c'est, sans contredit, les pasquilles de M. Paul Delbecque. Il les dit du ton le plus naturel et sait composer avec étude ses personnages. Dans ces pasquilles, il y avait peut-être parfois un peu de gros sel, mais l'ensemble contenait beaucoup de verve et d'imprévu et a énormement amusé.

Mlle Antoinette Capron, pianiste, a beaucoup de correction et d'élégance. Il n'y a pas que des notes au bout de ses doigts, il y a de la pensée. Le piano, avec elle, gagnerait sa cause, si, depuis longtemps, cette cause n'était gagnée à Roubaix !

Cette belle soirée est tout à l'avantage de la *Grande Fanfare* que son nouveau président, M. Wissant, plein de zèle et de dévouement, maintient dans une très-bonne voie. Nous souhaitons que cela continue ainsi !

Georges CAILLOT.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 2 mars 1886.

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Nous avons recours à votre estimable journal, pour faire la réclamation suivante :

Pourquoi la rue Richard Lenoir, qui existe depuis dix ans, n'a-t-elle pas de plaque indicatrice.

Nous vous assurons que ce serait une bonne chose de réparer cet oubli, car bien des personnes se trouvent gênées pour vaquer à leurs affaires.

Nous vous remercions à l'avance et veuillez recevoir nos meilleurs sentiments.

Quelques personnes intéressées.

NORD

Est-ce un cas de léthargie? — La femme Gaut hier, domiciliée rue des Candillons, à Cambrai éveilla ce matin vers 6 heures sa fille Laure, âgée de 18 ans, repasseuse, et lui rappela qu'il était temps de se lever pour se rendre au travail. La jeune fille répondit qu'elle se levait aussitôt.

Une demi-heure plus tard elle n'était pas encore descendue ; son frère fut envoyé pour l'éveiller de nouveau, mais il descendit tout épouvanté disant: « ma sœur est morte, elle ne bouge plus. »

Les parents effrayés mandèrent le docteur Ronnaux qui n'osa pas se prononcer devant une mort aussi soudaine qu'imprévue et demanda que quelques-uns de ses confrères fussent appelés pour examiner si on ne se trouvait pas devant un cas de léthargie.

A onze heures, le corps de la jeune fille était encore chaud. Les docteurs appelés à étudier ce cas ne se sont pas encore formellement prononcés, bien qu'ils opinent pour la mort. Ils ont remis leur décision à demain.

Fourmies. — M. Herman-Clavon, filateur à Fourmies, est décédé subitement samedi soir, au bureau de l'établissement, *où il faisait sa correspondance*. Ses funérailles ont eu lieu hier, au milieu d'une nombreuse assistance.

Armentières. — Une grève d'un nouveau genre a fait son apparition à Armentières. Les locataires habitant une des cités des près Duhem se sont réunis et ont fixé eux-mêmes le chiffre du loyer que chacun devra payer au propriétaire. Celui-ci a été prévenu en outre que s'il n'acceptait pas les prix fixés il ne serait plus payé du tout. Cet exemple a été contagieux et l'on assure qu'il a déjà été suivi par d'autres cités.

PAS-DE-CALAIS

La dynamite au Portel. — Un terrible accident est arrivé hier après-midi au Portel. Un ouvrier du port en eau profonde commit l'imprudence de placer une cartouche de dynamite sur la porte du four de son poêle laissé ouverte.

L'un des enfants de la maison vint tout à coup à fermer cette porte ; la cartouche fut projetée contre le poêle qui était incandescent. Une violente explosion se produisit aussitôt. Tout ce qui se trouvait dans l'appartement vola en éclats: les portes, les fenêtres, le plafond, tout s'affaissa instantanément.

Quatre personnes se tenaient auprès du poêle deux d'entre elles, la femme et un jeune enfant, ont été retirés des débris horriblement brûlés et défigurés. L'enfant a un bras emporté, la femme porte au flanc une profonde blessure qui met ses jours en danger. L'état du mari est moins grave. Un second enfant n'est que légèrement contusionné. Ce dramatique événement a soulevé dans tout le Portel une profonde émotion.

Calais. — La situation est toujours la même à Calais. On signale sur la place la présence de plusieurs acheteurs importants. Contrairement aux bruits qui ont couru, il n'y a actuellement aucune grève à Calais.

Saint-Omer. — *Changements de garnisons.* — Le 5e régiment de dragons quittera Saint-Omer le 16 mars. Le 21e régiment de dragons arrrivera à Saint-Omer le 17.

BELGIQUE

**Deux crimes.